



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 avril 2024

Délibération n°2024028

Date de convocation : 27/03/2024

Membres en exercice : 29
Votants : 27

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le 11/04/2024



L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Jean Pierre FENOUIL, Maire-Adjoint :

Présents : Nicolas PAGET, Alexandra CAMBON, Corinne MARTIN, Xavier MOUREAU, Christelle JABLONSKI, Benoît VALENZUELA, Sabine BONVIN Adjointes, Marc GELEDAN, Marie SABBATINI, Jérôme DEMOTIER, Cendrine PRIANO-LAFONT, Laurent ABADIE, Caroline FAYOL, Christiane PICARD, Paul CHRISTIN, Françoise PEZZOLI, Benjamin VALERIAN, Jean-Paul RIGOTARD, BARBADORO, Marc GELEDAN, Cédric MAURIN, Fanny LAUZEN-JEUDY, Catherine ZDYB Conseillers.

Excusés :

Cyril FLOURET pouvoir à Nicolas PAGET
Alain CHAZOT pouvoir à Xavier MOUREAU
Lysiane VOISIN pouvoir à Alexandra CAMBON

Absents :

Anca-Loredana FINE
Marjorie BOUCHON

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

FINANCES / COMPTE DE GESTION 2023

Le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au Compte Administratif.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2023 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion est dressé par le Receveur municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Il est ainsi proposé au à l'assemblée délibérante d'approuver le Compte de Gestion 2023.

Vu l'article L.2121-31 du CGCT qui précise que le conseil municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif,

Vu l'article L.2121- 29 du CGCT qui précise que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu l'instruction comptable M 14.

Le conseil municipal ayant oui l'exposé du Maire-Adjoint délégué aux finances et après en avoir délibéré à la majorité :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion présenté par le Receveur municipal du budget principal de la ville de Courthézon pour l'exercice 2023 sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire.
- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023, par Monsieur CORNILLE, Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Le Président de séance
Jean-Pierre FENOUIL



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.

N° CODICONS DU POSTE COMPTABLE 084023

NON DU POSTE COMPTABLE : SOC MONTEUX

ETABLISSEMENT VILLE DE COURTHÉON

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

63269 - VILLE DE COURTHÉON		Exercice 2023			
	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2022	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal	514 387,95	849 182,89	1 361 478,86		1 875 866,73
Investissement	1 572 417,23	849 182,89	28 504,02		851 832,36
Fonctionnement	2 186 805,08		1 390 082,90		2 727 705,09
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL I					
TOTAL II					
III - Budgets des services caractérisés par un caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	2 186 805,08	849 182,89	1 390 082,90		2 727 705,09

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 084023

NOM DU POSTE COMPTABLE : SOC MONTEUX

ETABLISSEMENT : VILLE DE COURTHEZON

Résultats budgétaires de l'exercice

8300 VILLE DE COURTHEZON

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 901 310,50	4 026 825,05	10 928 135,55
Titres de recette émis (b)	4 274 575,88	7 236 980,18	11 511 556,04
Productions de titres (c)		81 983,17	81 983,17
Recettes nettes (d = b - c)	4 274 575,88	7 154 996,99	11 429 572,87
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 901 310,50	4 026 825,05	10 928 135,55
Mandats émis (f)	2 979 136,86	7 452 571,24	10 431 708,10
Annulations de mandats (g)	66 039,86	325 176,27	391 186,13
Depenses nettes (h = f - g)	2 913 097,00	7 126 394,97	10 039 491,97
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 361 478,88	28 604,02	1 390 082,90
(h - g) Déficit			

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalise.com